

Lundi 18 novembre 2024

## Assemblée citoyenne de la Ville de Rouen 2025-2026 : ouverture des candidatures du 20 novembre au 20 décembre 2024

L'assemblée citoyenne de la Ville de Rouen est un espace de dialogue et de réflexion citoyenne qui existe depuis maintenant 2 ans. Elle est constituée à parité de femmes et d'hommes volontaires ou tirés au sort et permet aux habitantes et habitants de tous horizons de s'impliquer activement et contribuer aux décisions qui façonneront l'avenir de Rouen. L'assemblée citoyenne 2023-2024 prendra fin le 31 décembre et les candidatures s'ouvrent, **à partir du 20 novembre**, pour constituer l'Assemblée citoyenne 2025-2026.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, et Laura SLIMANI, Adjointe en charge de la démocratie participative :** « A Rouen, nous croyons à la nécessité de faire participer les citoyens à la vie publique, tout au long du mandat. Pour ce faire, nous nous étions dotés en début de mandat d'une assemblée citoyenne permettant d'inclure une diversité de voix dans le processus des décisions municipales. Place à la démocratie et à vos candidatures pour construire l'avenir de Rouen ! ».

### Quels sont ses objectifs et pouvoirs ?

- Suivre et évaluer la mise en œuvre des propositions de la Convention Citoyenne retenues par le Conseil Municipal, en lien avec les services de la Ville et de la Métropole.
- Porter la voix des initiatives citoyennes sur la Ville auprès des élus du Conseil Municipal.
- Prendre part directement à la fabrique de la décision publique à travers la proposition de vœux et délibérations dont les élus et les élus du Conseil Municipal pourront se saisir s'ils le souhaitent.
- Emettre un avis à la demande de la Municipalité sur des sujets précis qui concernent l'actualité de la Ville ou bien sur des sujets plus prospectifs.
- Participer à l'évaluation des politiques publiques municipales.
- Contribuer au portage du budget participatif : en donnant un avis sur les projets préalablement à leur sélection, en participant à la définition du contenu de l'appel à projets et à le faisant connaître.

### Pourquoi intégrer l'Assemblée citoyenne ?

C'est une initiative démocratique locale où il est possible à 55 Rouennais.es, qui s'engagent pour une année renouvelable une fois, de s'impliquer activement dans les processus de décision de la Ville. L'Assemblée citoyenne se réunit une fois par mois en soirée.

### Comment est-elle constituée ?

20 personnes issues candidatures spontanées + 35 personnes tirées au sort sur les listes électorales. En fonction des réponses et pour se rapprocher au mieux du profil INSEE de la population rouennaise, un second tirage au sort sera réalisé. Tous les tirages au sort sont réalisés sous contrôle d'huissier.

### Quel sera mon rôle dans l'Assemblée citoyenne ?

Etudiant.e, salarié.e, sans emploi ou retraité.e, toutes les idées et les expériences sont précieuses pour enrichir les débats et orienter les choix de l'équipe municipale vers des actions justes et durables pour toutes et tous.

En tant que membre permanent, il est possible de débattre, proposer des idées et participer à l'élaboration de solutions concrètes pour les défis locaux.

### Quels seront les thèmes traités ?

Les thèmes du climat et de l'énergie, de l'intelligence artificielle et de l'aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville seront abordés. Une fois l'Assemblée citoyenne constituée, d'autres sujets pourront être mis en débat.

Retrouvez comment déposer votre candidature sur : <https://www.rouencitoyenne.fr>

### Bilan de l'Assemblée citoyenne 2023 – 2024

La promotion 2023-2024 de l'Assemblée citoyenne a été la première à se mobiliser pour faire entendre la voix des Rouennaises et des Rouennais. Cinquante-cinq citoyennes et citoyens ont participé à la démarche.

Concrètement, l'assemblée citoyenne 2023-2024 a permis une réflexion et rendu des avis :

- **sur les biodéchets** : communiquer sur ce nouveau mode de tri, organiser des ateliers grand public par des associations, être consulté sur l'implantation des containers, en savoir plus sur le circuit de recyclage des composts ;
- **sur le développement des énergies renouvelables** : mettre en place un projet de financement participatif, sensibiliser la population sur le photovoltaïque ;
- **sur l'avancement des propositions de la Convention citoyenne** : la majeure partie des sujets a été traitée dans sa globalité, il reste encore quelques sujets traités partiellement ;
- **sur l'œuvre en hommage à Gisèle Halimi** : Les membres de l'Assemblée citoyenne volontaires ont pu participer au comité de sélection du projet, poser des questions aux artistes porteurs de projet et prendre part aux concertations avec les autres membres du comité de sélection. Ils ont également pu discuter entre eux lors d'un précédent atelier sur les projets des quatre candidats présélectionnés en ayant accès aux maquettes et aux dossiers de ses mêmes projets. La concrétisation de ce projet sur la temporalité du mandat de l'Assemblée citoyenne a été fortement appréciée par les membres.